

## INFORMATIONS de NOVEMBRE 2025

### REMISE DES COLIS DE NOËL 2025

Les habitants de plus de 65 ans se verront offrir comme chaque année le colis de Noël traditionnel. La distribution à domicile des colis se déroulera du jeudi 17 au vendredi 19 décembre par l'équipe du CCAS et pour les personnes isolées et/ou dans l'incapacité de se déplacer.

La distribution en Mairie se fera le **vendredi 19 décembre de 14h à 17h** autour d'un thé-café partagé pour fêter ensemble les fêtes de fin d'année.

Pour faciliter les commandes, merci de retourner en mairie votre coupon-réponse au plus tard le lundi 01 décembre !

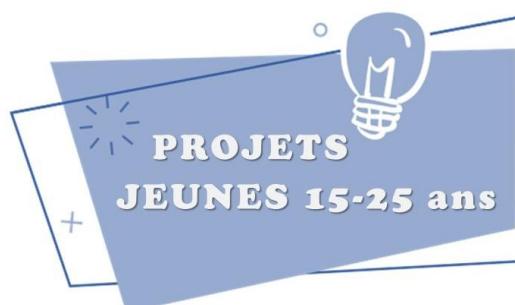


Pour rappel : le CCAS soutient financièrement les projets des jeunes Bois d'Ennebourgeois de 15 à 25 ans pour favoriser leurs insertions sociales et professionnelles vers l'autonomie.

Une aide de 100 € pour être octroyée pour faire face aux dépenses concernant les frais de transports, d'inscriptions, de concours, l'achat de matériel, l'accès au sport, à la culture, au numérique, au permis de conduire, au BAFA .....

Cette aide est versée directement au nom du jeune, une fois par an et n'est pas soumise aux conditions de ressources parentales.

Pour cela, merci de déposer en mairie une demande manuscrite décrivant le projet, muni d'un RIB (au nom du jeune) et de vos coordonnées. Une rencontre individuelle sera organisée avec un membre de la Commission Communale d'Action Sociale, en mairie, avant attribution.



## L'association Présence Verte propose des solutions de téléassistance fonctionnant 24h/24 et 7j/7.

Elle intervient sur la commune de Bois d'Ennebourg depuis le 11 avril 2018, suite à la signature d'une convention de partenariat.

Les prestations proposées ont été adaptées pour mieux répondre aux besoins des administrés dans l'objectif d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes, soit âgées, dépendantes, isolées ou handicapées, ce qui constitue une forte préoccupation pour la commune.

Présence Verte Centre Nord a pour objet de promouvoir un tel service de téléassistance des personnes permettant aux abonnés d'alerter immédiatement un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente et alerte un réseau composé de personnes et de services choisis par l'abonné lui-même.

La participation de la commune pour tous les abonnés est de 5 € TTC sur l'abonnement mensuel « Activ'zen » ou « Activ'mobil ». La commune participe à l'une ou l'autre prestation au choix de l'abonné, sans condition des ressource (toutes personnes non imposables et imposables) et sans condition d'âge.

Elle inclue la prise en charge des frais d'installation et de mise en service d'un montant de 45€ (sauf en cas de plan d'aide APA incluant ces frais)

Quelques habitants en sont déjà équipés à la suite d'une perte d'autonomie, par accident, par maladie. Ce principe d'alerte n'est pas réservé qu'aux personnes âgées.

L'équipe de Présence Verte se charge de conseiller, de saisir le contrat au domicile, d'effectuer les tests de l'installation, d'informer sur les aides financières (votre mutuelle, votre APA), de la maintenance y compris les weekends.



Avec Présence Verte, prenez de l'avance sur demain et rassurez-vous pour longtemps.

**Présence Verte Centre Nord vous propose des solutions de téléassistance et de livraison de repas qui correspondent à vos besoins en services 24h/24 et 7j/7.**



\*Le crédit d'impôt de 50% est accordé sur la prestation de livraison (hors coût alimentaire) sous réserve de bénéficier d'un autre service à la personne réalisé à domicile



LA TÉLÉASSISTANCE À DOMICILE

**ACTIV'ZEN**

Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité ?



LA TÉLÉASSISTANCE À MOBILE

**ACTIV'MOBIL**

Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités.



LIVRAISON DE REPAS

**PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

De la cuisine à votre assiette, des repas sains, savoureux, gourmands et équilibrés.



Nous nous déplaçons chez chacun de nos abonnés et installons la solution la plus adaptée. Nous assurons également la maintenance technique de nos dispositifs. En souscrivant un contrat Présence Verte, vous bénéficiez automatiquement d'une assistance complète.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

**Présence Verte Centre Nord - 02 32 23 42 90 - [pvcn@presenceverte.fr](mailto:pvcn@presenceverte.fr)**

# INFORMATIONS TARIFAIRES 2025

## Activ'zen - Téléassistance domiciliaire

**Des solutions de téléassistance modulables selon vos besoins !**



Prestations de téléassistance <sup>1</sup> applicables sur les départements <b>27 - 76 - 75 - 78 - 92 - 95 - 59 - 60 - 62 - 80</b>	<b>Prix HT €</b>	<b>Prix TTC € (TVA 20 %)</b>
---	------------------	----------------------------------

 <b>Activ'zen</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Abonnement mensuel</b> - comprenant :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à disposition et la maintenance du dispositif* (un transmetteur et un déclencheur) par nos techniciens,</li> <li>- L'écoute et le traitement des appels par la Centrale d'écoute <b>24H/24 et 7J/7</b></li> <li>- La mise à jour des informations liées à votre contrat, pour toute demande de modification (Coordonnées des Réseaux de solidarité, RIB, etc.)</li> </ul> </li> </ul> <p>✓ <b>Frais d'installation et mise en service de la téléassistance</b> (Payable sur la 1<sup>re</sup> mensualité)</p>	20.75 €	<b>24.90 €<sup>(2)</sup></b> Soit 12.45 €
--	---------	--

<b>Options (Payables mensuellement)</b>		
Option Sérénité (Bracelet détecteur de chutes brutales)	4.17 €	<b>5.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option Médailon Bijou (sous réserve des stocks disponibles)	3.33 €	<b>4.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option déclencheur supplémentaire	1.67 €	<b>2.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option Convivialité (Accès à un service d'écoute et de dialogue, mise en relation sur demande avec une cellule de soutien psychologique)	0.83 €	<b>1.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option Sécurité (Détecteur de fumée)	<b>Prix sur demande</b>	
<b>Produits additionnels (Payable en une fois)</b>		
Prise multiple	4.17 €	<b>5.00 €</b>
Coffre à clés sécurisé	41.67 €	<b>50.00 €</b>
Contacteur handicap	<b>Sur demande de devis</b>	
<b>Perte du matériel (Payable en une fois)</b>		
En cas de perte du déclencheur, le remplacement du matériel sera facturé.	41.67 €	<b>50.00 €</b>
En cas de perte du médailon bijou, le remplacement du matériel sera facturé.	58.33 €	<b>70.00 €</b>
<b>Autres (Payable en une fois)</b>		
Frais d'installation du coffre à clés sécurisé (sous réserve d'absence d'amiante)		
Dans le cadre de l'installation initiale du dispositif de téléassistance	12.50 €	<b>15.00 €<sup>(2)</sup></b>
Dans le cadre d'une intervention complémentaire	37.50 €	<b>45.00 €<sup>(2)</sup></b>
Frais de déplacement si changement d'offre	37.50 €	<b>45.00 €<sup>(2)</sup></b>
Forfait de préparation et d'expédition du petit matériel (déclencheur, support)	5.00 €	<b>6.00 €</b>

<b>PACK 2 OFFRES :</b> Souscription simultanée à l'offre <b>Activ'zen</b> téléassistance domiciliaire + <b>Activ'mobil</b> téléassistance de géolocalisation (hors application Léa) (Pour toute information complémentaire relative à l'offre Activ'mobil se référer à sa fiche d'informations tarifaires en vigueur.)			
<b>Activ'zen</b>	Frais d'installation	<b>OFFERT</b>	<b>OFFERT</b>
Abonnement	20.75 €	24.90 € <sup>(2)</sup>	
Possibilité de souscrire aux options ci-dessus référencées.			
<b>Activ'mobil</b>	Frais d'installation	<b>OFFERT</b>	<b>OFFERT</b>
Abonnement	20.75 €	24.90 € <sup>(2)</sup>	

**Que vous soyez imposable ou non, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%<sup>(2)</sup>**

\* **Charge des communications téléphoniques** : Les coûts des communications, comprenant notamment les appels liés au contrôle automatique du Transmetteur, aux divers contrôles techniques, ainsi que les communications résultant du déclenchement d'une Alarme, sont à la charge du souscripteur. Lorsque le Service repose sur la technologie GSM/DATA et que la carte SIM est fournie par Présence Verte, le coût de ces communications est compris dans le prix du Service facturé par Présence Verte au Souscripteur.

### A votre service en toute liberté

- **Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte**, nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la signature de votre contrat.

1 Le service est délivré en mode « Prestataire » (Arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de service à la personne)

2 Crédit d'impôt égal à 50% du prix du service de téléassistance délivré par un organisme de services à la personne, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Sous réserve d'éligibilité.

Modes de paiement acceptés : prélèvement ou chèque

- Périodicité de la facturation : mensuel, terme échu
  - Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte.
  - Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.

### La garantie d'une intervention rapide

- En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir sous **24 heures ouvrées**.
- En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel du service, nous nous engageons à intervenir sous **48 heures ouvrées**.

### A vos côtés dans vos démarches

Nous vous accompagnons dans la souscription à notre service, et vous orientons vers les organismes pouvant vous informer sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

### Des partenaires de confiance

Nous confions certaines activités à des partenaires engagés à nos côtés tel que Docteur Ordinateur sur les départements du 75 et du 92.

### Besoin d'un Devis ? Un Devis peut être établi gratuitement sur demande.

### La liberté d'engagement

- Droit de rétractation

Vous disposez d'un délai de **14 jours** à compter de l'acceptation de l'offre pour renoncer au service de téléassistance Présence Verte sans avoir à en justifier le motif ni à payer de pénalité. Le service délivré avant l'exercice de votre droit de rétractation pourra vous être facturé si vous avez demandé l'activation du service avant l'expiration du délai de 14 jours.

- Le contrat est résiliable à tout moment.

Il vous suffit pour cela d'en aviser votre agence Présence Verte par courrier recommandé et de nous restituer votre matériel de téléassistance.

Le prix des prestations concernant le mois en cours de la résiliation, est calculé au prorata temporis jusqu'à la date de restitution du matériel. L'association locale se réserve le droit de facturer dans son intégralité le mois au cours duquel le matériel est restitué pour les motifs « n'en veut plus » et « départ à la concurrence ».

En cas de décès du Souscripteur, la résiliation prend effet rétroactivement à la date de survenance de l'événement.

Pour restituer votre matériel, plusieurs solutions s'offrent à vous, nous vous invitons à le retourner par voie postale à l'agence d'Evreux ou le restituer dans un des lieux de restitution ci-dessous :

Adresse du lieu de dépôt	Moyens d'accès
Agence de l'Eure : 32, rue Politzer 27000 - EVREUX	Locaux de la MSA Haute-Normandie – Parking visiteurs.
Agence de la Seine-Maritime : Chemin de la Bretèque 76230 BOIS-GUILLAUME	Esplanade de la Cité de l'Agriculture.
Horaires d'accueil physique : Lundi au Jeudi : 8h30/12h30 – 13h30/17h00	Vendredi : 8h30/12h30 – 13h30/16h30

En cas de non-restitution totale ou partielle du matériel dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de résiliation, Présence Verte se réserve le droit de facturer au souscripteur une pénalité forfaitaire. Toute défectuosité, irrégularité ou usure anormale par rapport à celles qui auraient dû résulter d'une utilisation normale du matériel pourra également donner lieu à l'application de ladite pénalité par Présence Verte.

Frais facturés en cas de restitution incomplète du Matériel :

Transmetteur domiciliaire	Transmetteur mobile	Déclencheur	Autres
250 € TTC	250 € TTC	50 € TTC	70 € TTC

### Vous avez une question relative à la réalisation de notre service ?

En cas de réclamation, votre demande est à adresser à l'Association Locale Présence Verte, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Vous pouvez dans un second temps adresser toute demande de médiation au médiateur à la consommation compétent, par courrier à ANM CONSO 2 rue de Colmar – 94300 Vincennes ou sur le site internet <https://www.anm-conso.com/>.

### Rencontrons-nous, échangeons ensemble

Adresse de l'Association Locale : 32, rue Politzer 27000 - EVREUX	Adresse autre lieu d'accueil : Chemin de la Bretèque 76230 BOIS-GUILLAUME
Horaires d'accueil physique : Lundi au Jeudi : 9h00/12h30 – 13h30/17h00 Vendredi : 9h00/12h30 – 13h30/16h30	Horaires d'accueil physique : Sur rendez-vous
Téléphones et Horaires d'accueil téléphonique : 02.32.23.42.90	Lundi au Jeudi : 10h00/12h30 – 13h30/17h00 Vendredi : 10h00/12h30 – 13h30/16h30
Adresse Mail : <a href="mailto:pvcn@presenceverte.fr">pvcn@presenceverte.fr</a>	
Moyens d'accès : Locaux de la MSA Haute-Normandie – Parking visiteurs.	Moyens d'accès : Esplanade de la Cité de l'Agriculture.

## INFORMATIONS TARIFAIRES 2025

### Activ'mobil – Téléassistance mobile

**Des solutions de téléassistance modulables selon vos besoins !**



**Prestations de téléassistance<sup>1</sup> applicables sur les départements  
27 - 76 - 75 - 78 - 92 - 95 - 59 - 60 - 62 - 80**

**Prix HT €**      **Prix TTC €  
(TVA 20 %)**

 <b>✓ Abonnement mensuel</b> comprenant : - La mise à disposition et la maintenance du dispositif de géolocalisation - L'écoute et le traitement des appels par la Centrale d'écoute <b>24H/24 et 7J/7</b> - La mise à jour des informations liées à votre contrat, pour toute demande de modification (Coordonnées Réseaux de solidarité, RIB, etc.) - Une carte SIM*	22.42 €	<b>26.90 €<sup>(2)</sup></b> Soit 13.45 €
	<b>✓ Frais d'installation et mise en service de la téléassistance</b> (Facturé sur la 1 <sup>ère</sup> mensualité)	50.00 €

#### Options (Payable mensuellement)

Option Sérénité (Paramétrage de détection de chutes brutales) – Incompatibilité pacemaker	4.17 €	<b>5.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option Médailon Bijou (sous réserve des stocks disponibles)	3.33 €	<b>4.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option déclencheur supplémentaire	1.67 €	<b>2.00 €<sup>(2)</sup></b>
Option Convivialité (Accès à un service d'écoute et de dialogue, mise en relation sur demande avec une cellule de soutien psychologique)	0.83 €	<b>1.00 €<sup>(2)</sup></b>

#### Produits additionnels (Payable en une fois)

Coffre à clés sécurisé	41.67 €	<b>50.00 €</b>
Prise multiple	4.17 €	<b>5.00 €</b>
Housse clip ceinture		<b>Prix sur demande</b>

#### Perte du matériel (Payable en une fois)

En cas de perte du transmetteur, le remplacement sera facturé.	116.67 €	<b>140.00 €</b>
En cas de perte du déclencheur, le remplacement sera facturé.	41.67 €	<b>50.00 €</b>
En cas de perte du socle de recharge et alimentation, le remplacement sera facturé.	35.00 €	<b>42.00 €</b>

#### Autres (Payable en une fois)

Frais d'installation du coffre à clés sécurisé (sous réserve d'absence d'arniante) Dans le cadre de l'installation initiale du dispositif de téléassistance Dans le cadre d'une intervention complémentaire	12.50 € 37.50 €	<b>15.00 €<sup>(2)</sup> 45.00 €<sup>(2)</sup></b>
Frais de déplacement si changement d'offre	37.50 €	<b>45.00 €<sup>(2)</sup></b>
Forfait de préparation et d'expédition du petit matériel (déclencheur, support, housse, socle)	5.00 €	<b>6.00 €</b>

**PACK 2 OFFRES** souscription de 2 offres en simultanées (Pour toute information complémentaire relative à l'offre Activ'zen, se référer à sa fiche d'informations tarifaires en vigueur.)

Activ'mobil	Frais d'installation	<b>OFFERT</b>	<b>OFFERT</b>
	Abonnement	20.75 €	24.90 € <sup>(2)</sup>
Possibilité de souscrire aux options ci-dessus référencées.			
Offre Activ'zen ou Activ'mobil		<b>OFFERT</b>	<b>OFFERT</b>
	Frais d'installation	20.75 €	24.90 € <sup>(2)</sup>
	Abonnement		

#### Abonnement mensuel – Application mobile

comportant :  
- La mise à disposition d'une application mobile d'assistance  
- L'écoute et le traitement des appels par la Centrale d'écoute **24H/24 et 7J/7**  
- La mise à jour des informations liées à votre contrat, pour toute demande de modification (Coordonnées Réseaux de solidarité, RIB, etc.)

13.25 €

**15.90 €**

**Que vous soyez imposable ou non, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%<sup>2</sup>**

1 Le service est délivré en mode « Prestataire » (Arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de service à la personne)

2 Crédit d'impôt égal à 50% du prix du service de téléassistance délivré par un organisme de services à la personne, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Sous réserve d'éligibilité.

\* **Charge des communications téléphoniques :** Les coûts des communications, comprenant notamment les appels liés au contrôle automatique du Transmetteur, aux divers contrôles techniques, ainsi que les communications résultant du déclenchement d'une Alarme, sont à la charge du Souscripteur. Lorsque le Service repose sur la technologie GSM/DATA et que la carte SIM est fournie par Présence Verte, le coût de ces communications est compris dans le prix du Service facturé par Présence Verte au Souscripteur.

### A votre service en toute liberté

Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte, nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la signature de votre contrat.

- **Modes de paiement acceptés :** prélèvement ou chèque
- **Périoricité de la facturation :** mensuel, terme échu

**Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte.  
Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.**

### La garantie d'une intervention rapide

- En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir sous 24 heures ouvrées.
- En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel du service, nous nous engageons à intervenir sous 48 heures ouvrées.

### A vos côtés dans vos démarches

Nous vous accompagnons dans la souscription à notre service, et vous orientons vers les organismes pouvant vous informer sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

**Besoin d'un Devis ? Un Devis peut être établi gratuitement sur demande.**

### La liberté d'engagement

- **Droit de rétractation**

Vous disposez d'un délai de **14 jours** à compter de l'acceptation de l'offre pour renoncer au service de téléassistance Présence Verte sans avoir à en justifier le motif ni à payer de pénalité.

Le service délivré avant l'exercice de votre droit de rétractation pourra vous être facturé si vous avez demandé l'activation du service avant l'expiration du délai de 14 jours.

- **Le contrat est résiliable à tout moment.**

Il vous suffit pour cela d'en aviser votre agence Présence Verte par courrier recommandé et de nous restituer votre matériel de téléassistance. Le prix des prestations concernant le mois en cours de la résiliation, est calculé au prorata temporis jusqu'à la date de restitution du matériel. L'association locale se réserve le droit de facturer dans son intégralité le mois au cours duquel le matériel est restitué pour les motifs « n'en veut plus » et « départ à la concurrence ».

En cas de décès du Souscripteur, la résiliation prend effet rétroactivement à la date de survenance de l'événement.

Pour restituer votre matériel, plusieurs solutions s'offrent à vous, nous vous invitons à le retourner par voie postale à l'agence d'Evreux ou le restituer dans un des lieux de restitution ci-dessous :

<b>Adresse du lieu de dépôt</b> Agence de l'Eure : 32, rue Politzer 27000 - EVREUX	<b>Moyens d'accès</b> Locaux de la MSA Haute-Normandie – Parking visiteurs.
Agence de la Seine-Maritime : Chemin de la Bretèque 76230 BOIS-GUILLAUME	Esplanade de la Cité de l'Agriculture.

**Horaires d'accueil physique :** Lundi au Jeudi : 8h30/12h30 – 13h30/17h00      Vendredi : 8h30/12h30 – 13h30/16h30

En cas de non-restitution totale ou partielle du matériel dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de résiliation, Présence Verte se réserve le droit de facturer au souscripteur une pénalité forfaitaire. Toute défectuosité, irrégularité ou usure anormale par rapport à celles qui auraient dû résulter d'une utilisation normale du matériel pourra également donner lieu à l'application de ladite pénalité par Présence Verte. Frais facturés en cas de restitution incomplète du Matériel :

Transmetteur domiciliaire	Transmetteur mobile	Déclencheur	Autres
250 € TTC	250 € TTC	50 € TTC	50 € TTC

### Vous avez une question relative à la réalisation de notre service ?

En cas de réclamation, votre demande est à adresser à l'Association Locale Présence Verte, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Vous pouvez dans un second temps adresser toute demande de médiation au médiateur à la consommation compétent, par courrier à ANM CONSO 2 rue de Colmar – 94300 Vincennes ou sur le site internet <https://www.anm-conso.com/>.

### Rencontrons-nous, échangeons ensemble

<b>Adresse de l'Association Locale :</b> 32, rue Politzer 27000 - EVREUX	<b>Adresse autre lieu d'accueil :</b> Chemin de la Bretèque 76230 BOIS-GUILLAUME
<b>Horaires d'accueil physique :</b> Lundi au Jeudi : 9h00/12h30 – 13h30/17h00 Vendredi : 9h00/12h30 – 13h30/16h30	<b>Horaires d'accueil physique :</b> Sur rendez-vous
<b>Téléphones et Horaires d'accueil téléphonique :</b> 02.32.23.42.90	Lundi au Jeudi : 10h00/12h30 – 13h30/17h00      Vendredi : 10h00/12h30 – 13h30/16h30
<b>Adresse Mail :</b> <a href="mailto:pvcn@presenceverte.fr">pvcn@presenceverte.fr</a>	
<b>Moyens d'accès :</b> Locaux de la MSA Haute-Normandie – Parking visiteurs.	<b>Moyens d'accès :</b> Esplanade de la Cité de l'Agriculture.



Présence  
Verte

Présence Verte depuis 2010  
Portage de Repas à Domicile

02 32 23 40 44

pvcn.portagederepas@presenceverte.fr

## L'association Présence Verte propose des solutions de portage de repas.

Vous pouvez choisir d'être livré pour tous les jours de la semaine ou de façon ponctuelle.  
Le service est sans engagement de durée et sans frais de résiliation.

La livraison des repas s'effectue le matin entre 7h30 et 12h30 selon le planning de livraison,  
3 fois par semaine : le lundi, mercredi et vendredi.

En cas de jour férié, la livraison peut être décalée : vous serez informé au préalable.  
Toute modification ou annulation peut être effectuée au minimum 3 jours ouvrés avant la  
livraison.

Mode de paiement accepté : prélèvement ou chèque.

Périodicité de la facturation : mensuel, terme échu.

Frais de mise en service (Payable en une fois avec la 1ère mensualité) : 15 € TTC pour tous  
nouveaux abonnés sauf les abonnés de la téléassistance où les frais de dossier sont gratuits.

Agrément "service à la personne" : Déduction fiscale pour les personnes imposables et non  
imposables (Uniquement sur la partie service)

Prix du repas actuel :

Formule	6 composantes : <i>potage, entrée, viande ou poisson, accompagnements, laitage et dessert</i>	5 composantes : <i>entrée, viande ou poisson, accompagnement, laitage et dessert</i>
Tarif unitaire	11,40 € TTC	10,95 € TTC

Plusieurs régimes spécifiques sont proposés : le traditionnel, le sans sel ajouté, sans sucre ajouté, le sans sel et sans sucre ajouté et le mixé.

Les tarifs sont calculés en fonction de la fréquence des prestations et de la formule  
souhaitée.

**En Cas d'urgence (Sortie d'hospitalisation par exemple) : contactez Présence Verte Centre  
Nord au 02 32 23 42 90 ou par courriel : [pvcn@presenceverte.fr](mailto:pvcn@presenceverte.fr)**

# Autres structures d'aide à la personne

## Centre médico-social (CMS)

Rue Gustave Flaubert, 76160 Darnétal - **Tél. 02 35 08 36 36**

Un CMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien, une aide pour toutes les personnes rencontrant des difficultés personnelles ou familiales (accès aux droits, parentalité, suivi médical,...). Des professionnels de l'action médico-sociale et de l'insertion sauront répondre à vos questions en toute confidentialité.

Le CMS est un service de proximité gratuit du Département de Seine-Maritime ouvert à tous.

## Centre local d'information et de coordination (Clic)

### Clic de Buchy – Clères – Darnétal :

116 rue Louis Pasteur 76160, Darnétal - **Tél. 02 35 07 06 94**

[clicbuchecleresdarnetal@fede76.admr.org](mailto:clicbuchecleresdarnetal@fede76.admr.org)

Permanence les lundis et mercredis de 9h à 12h30 et le vendredi de 13h30 à 17h30.

Le Clic est une association qui informe et guide les personnes âgées et leur entourage sur :

- le soutien à domicile : aide, accueil de jour, téléalarme, portage de repas,...
- la préparation à l'entrée en structure d'hébergement : résidence personnes âgées, maison de retraite (Ehpad)
- l'accompagnement au quotidien : démarches administratives, aides –financières,...
- l'amélioration de l'habitat : aménagement et/ou adaptation du logement,...
- le temps libre : clubs du troisième âge, transport, bénévolat,...

Le Clic mène également des actions collectives de prévention.

## Associations d'aide à la personne pour le maintien à domicile

### AIPA (Association intercommunale pour personnes âgées entre Seine et Bray)

Soins infirmiers sur prescription du médecin traitant

**Tél. 02 32 08 39 53 ou 07 87 09 10 26** (116 rue Louis Pasteur, 76160, Darnétal)

### Una Solidarité normande

Aide au ménage, à la préparation des repas, à la toilette,...

**Tél. 02 32 76 79 76** (Rouen) ou 02 35 26 90 50 (Le Havre, siège social)

### ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural)

Aide au ménage, à la préparation des repas, à la toilette,...

**Tél. 02 32 86 06 18** (plateau Est) ou **02 32 93 90 90** (Montville, siège social)

# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# Amélioration de l'habitat



**Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible grâce au service public en ligne Signal Logement !**

La plateforme numérique, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement de se faire connaître et d'être accompagnée, en une seule démarche.

## Une procédure simple :

Signal Logement permet en moins de 3 minutes de décrire ses problèmes de logement et même de déposer des photos et des documents. Le dossier est ensuite transmis aux services compétents (CAF, Mairie, ARS, bailleur social..) dans les 48 heures.

La Préfecture met en place un dispositif destiné aux Mairies pour permettre de recenser les habitats dégradés et de partager ses informations avec les partenaires (Caf, ARS, ADIL, organismes de tutelles , ANAH...). Le but étant de connaître les aides potentielles à apporter aux particuliers en vue d'améliorer les conditions de vie.

Ce service de l'état (DDTM Service Habitat de Seine Maritime) est chargé de traiter les constats envoyés par le CCAS de Bois d'Ennebourg et de centraliser les aides possibles à mettre en place.

Vous pourriez être concerné par cette déclaration si votre habitat est dégradé ( Vétusté, problème d'accessibilité ...). Merci de faire la demande auprès du CCAS sur Rdv pour évaluation au domicile.

La plateforme est accessible au lien suivant :  
<https://signal-logement.beta.gouv.fr/>



## POUR TOUTE QUESTION

DDTM (Mission de Lutte contre l'Habitat Indigne)  
02 76 78 34 52 - [ddtm-sch-mlhi@seine-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-sch-mlhi@seine-maritime.gouv.fr)

Département de Seine-Maritime (CLHD)  
02 35 03 56 44 / 02 35 03 51 17 - [clhd76@seinemaritime.fr](mailto:clhd76@seinemaritime.fr)

Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole (CLHI)  
02 76 40 52 06 / 02 77 61 26 81 – [referent-habitat@lehavremetro.fr](mailto:referent-habitat@lehavremetro.fr)

## Rendez-vous à l'Espace France Rénov'



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat

L'Espace FRANCE RÉNOV' : le service public de référence pour la rénovation de l'habitat. Créé dans le cadre de la loi Climat et Résilience, ce service facilite l'information, l'orientation et l'accompagnement de tous les ménages dans leur projet de rénovation énergétique du plus simple au plus complexe.

Votre Espace France Rénov' est animé par l'association INHARI, dont la Communauté de Communes Inter Caux Vexin est partenaire, et bénéficie, en Normandie, du partenariat de la Région :

### INHARI

(Accueil toute l'année sur rendez-vous)

44 rue du Champ des Oiseaux

76000 Rouen

Tél : 02 32 08 13 10

Mail : [francerenov76@inhari.fr](mailto:francerenov76@inhari.fr)

### Un Espace France Rénov', c'est quoi ?

C'est un lieu où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie (chauffage, isolation, etc.) et les aides financières mobilisables (Eco PTZ, crédit d'impôt, etc.)

Dans ces espaces, un conseiller France Rénov' vous reçoit, traite vos demandes d'informations et vous apporte des conseils personnalisés. Il peut, par exemple, vous guider le plus en amont possible si vous avez un projet de construction, ou vous aider à rendre plus performante votre maison sans la dénaturer.

Il peut également vous accompagner dans l'élaboration de vos demandes de devis ou encore se déplacer à votre domicile pour réaliser le diagnostic énergétique de votre habitation.

**Des permanences gratuites et sur rendez-vous de l'Espace France Rénov' proches de chez vous :**

Le 1er jeudi du mois	Les 2ème et 4ème jeudi du mois	Le 3ème jeudi du mois
de 9h à 12h au Pôle intercommunal de Martainville-Epreville 190 route du Château	de 13h30 à 17h au Pôle intercommunal de Buchy 252 route de Rouen	de 14h à 17h en Mairie de Fontaine-le-Bourg

**Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne :**

<https://www.intercauxvexin.fr/fr/espace-france-renov>



# LES NUMEROS D'URGENCE ET D'AIDE AUX VICTIMES



**15**

## SAMU

### Service d'aide médical urgent

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanences de soins.

**SOS MEDECINS 76 : 3624**  
ou **02 33 01 58 52**

**112**

## NUMERO D'APPEL D'URGENCE EUROPEEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

**39 19**

## FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Chantage, humiliation, injures, coups...  
Numéro anonyme et accessible  
24h/24 et 7j/7.

[Stop-violences-femmes.gouv.fr](http://Stop-violences-femmes.gouv.fr)

Accueil urgence pour femmes :

Œuvres hospitalières de nuit :  
**02 35 52 77 26 / 02 35 70 07 79**

Œuvres Normandes des Mères :  
**02 35 71 26 01**

**17**

## POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

**Gendarmerie Saint  
Jacques sur Darnétal :**  
**02 35 08 35 88**

**114**

## NUMERO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours.

Numéro accessible par visiophonie,  
tchat, SMS ou fax.

**30 18**

## e-ENFANCE CYBERHARCELEMENT DES JEUNES

Anonyme, confidentiel, numéro national contre le cyberharcèlement et les problèmes des jeunes sur internet et les réseaux sociaux.

**18**

## SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

**115**

## ACCUEIL PERSONNES SANS ABRI

Numéro du SAMU social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

**119**

**ou 02 35 03 52 00**  
**ALLO ENFANCE EN  
DANGER**

Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.

**Urgences Pédiatrie  
CHU ROUEN :**  
**02 32 88 80 29**

**39 77**

## SENIORS ET ADULTES HANDICAPÉS

Lutter contre les maltraitances envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap. Accessible du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi et dimanche de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

**116 006**

## FRANCE VICTIMES

Vous ou un de vos proches êtes victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, au sein de la famille ou en dehors, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie, ou de n'importe quel autre fait qui vous porte préjudice...

**31 14**

## PREVENTION DU SUICIDE

Numéro qui permet aux personnes en détresse psychologique d'échanger et de trouver une réponse adaptée auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale (psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues). Des professionnels vous répondent 24h/24 et 7j/7.

**116-117**

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

MON NOUVEAU NUMÉRO DE  
MÉDECIN GÉNÉRALISTE  
DE GARDE

## DANS QUEL CAS COMPOSER LE 116-117 ?

Lorsque le cabinet de mon médecin est fermé :

- j'ai besoin d'un conseil ou d'un avis médical;
- j'ai un doute sur mon état de santé et je souhaite être orienté vers la solution médicale la plus adaptée;
- j'ai des symptômes qui me semblent nécessiter une consultation médicale ou une visite à domicile.

EN CAS D'URGENCE VITALE, JE COMPOSE LE 15

**02 35 15 81 27**

## URGENCE SOINS DENTAIRES 76

**32 37**

## PHARMACIE DE GARDE la plus proche de chez vous

[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## La nuit et le week-end

Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

**Je ne me déplace pas aux urgences**

J'appelle le **15**



Je reçois des conseils médicaux



Je suis dirigé vers un médecin de garde



Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

## ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES

### Afflux important de patients en raison des épidémies

(bronchiolite, gastro-entérite, grippe...)

### Engorgement des urgences

### Délais d'attente élevés



#### Contactez en priorité votre médecin traitant

en semaine de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

#### Ne vous rendez pas directement aux urgences



#### Lorsque les cabinets médicaux sont fermés les jours fériés, le week-end

à partir du samedi 12h jusqu'au lundi 8h,

**et la nuit** de 20h à 8h

**Composez le 116-117** (appel gratuit)



#### Vous pourrez :

- recevoir des conseils médicaux
- être orientés vers un **médecin généraliste** ou une **maison médicale de garde**
- être pris en charge sans délai par le SAMU si nécessaire



#### En cas d'urgence vitale

**Composez le 15** (numéro d'urgence)



Pour les habitants des agglomérations de  
Caen, Cherbourg et Rouen,

SOS Médecins est joignable au **36 24** (numéro national)

Pour limiter la circulation des épidémies  
**adoptez les gestes d'hygiène !**



**1. Se laver les mains régulièrement**  
avec de l'eau et du savon ou utiliser une solution hydroalcoolique



**2. Se couvrir le nez et la bouche**  
quand on tousse ou éternue (dans sa manche ou dans un mouchoir à usage unique) et transmettre ce réflexe aux enfants



**3. Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique** et le jeter



**4. Eviter de se toucher le visage**  
en particulier le nez et la bouche

Et quand on est atteint  
par les virus de l'hiver :



**5. Limiter les sorties**



**6. Limiter les contacts directs  
et indirects** (via les objets)



**7. Porter un masque**

(notamment lorsqu'on est en contact avec des personnes fragiles)



### Nouveau numéro : appels des services d'urgence

La préfecture de la Seine-Maritime vous informe que désormais, lorsque vous serez appelé par les gendarmes, les pompiers, la police ou le Samu, le numéro qui s'affichera sera le **0800 112 112**.



Ce n'est pas un démarchage téléphonique. Nous vous recommandons d'enregistrer ce numéro dans vos contacts pour reconnaître rapidement un appel d'un service d'urgence.

## VOS SERVICES PUBLICS

Mairie Secrétariat : **02 35 23 45 20** - [mairie@boisdennebourg.fr](mailto:mairie@boisdennebourg.fr)

Mairie n° astreinte : **06 43 59 39 83**

Ecole Primaire de Bois d'Ennebourg : **02 35 23 58 09**

Ecole Elémentaire de Bois l'Evêque : **02 35 23 39 31**

SIVOM Du Bois Tison : **02 35 23 79 06**

Garderie périscolaire : **02 35 23 64 22**

## Dépannage – urgence

Electricité Info coupure d'ENEDIS : **09 72 67 50 76** / Service client EDF : **34 04**

Service urgence Gaz de GRDF : **0 800 47 33 33**

Distributeur eau potable et assainissement SIAEPA DU CREVON : **02 35 91 79 05**

Prestataire STGS : **09 69 32 69 33**

### Les membres du CCAS :

Nathalie Beaurain, Guy Cordier, Brigitte Courtois, Karine Boucher-Jacquart, Sophie Lamme,  
Carole Marques, Pascal Pouliquen, Bénédicte Renard et Laurent Soler.

### Mairie de Bois d'Ennebourg

290 Rue de l'Eglise 76160 BOIS D'ENNEBOURG

Tél. : 02 35 23 45 20 - Email : [mairie@boisdennebourg.fr](mailto:mairie@boisdennebourg.fr)

<https://www.boisdennebourg.fr>

*Création et Impression : Mairie de Bois d'Ennebourg - tél. 02 35 23 45 20 – [mairie@boisdennebourg.fr](mailto:mairie@boisdennebourg.fr)*

*Rédaction : Carole MARQUES & Virginie LEFRANÇOIS.*

*Imprimé par nos soins en 260 exemplaires.*

*Ne pas jeter sur la voie publique.*

